



Mon enfant est malade : « c'est viral ! »



Rhume, rhinopharyngite, grippe, COVID... Mon médecin ou mon pharmacien a identifié une **maladie virale** (maladie due à un virus) chez mon enfant.



Les antibiotiques ne sont **d'aucune efficacité contre les virus** ; ils n'agissent que sur les bactéries (📄). Face aux maladies virales, **je ne donne pas d'antibiotique à mon enfant.**

J'agis



Je suis les conseils de mon médecin et/ou de mon pharmacien.



Je me réfère à l'ordonnance délivrée par mon médecin.

Je surveille



Je m'assure que mon enfant se comporte comme d'habitude, mange, boit, joue, bouge, sourit.

En cas de fièvre, je consulte la fiche « Mon enfant a de la fièvre »



Lorsque mon enfant a un comportement inhabituel qui m'inquiète, ou que des taches rouges apparaissent sur son corps, **J'APPELE TRÈS RAPIDEMENT MON MÉDECIN OU LE 15.**



La durée des symptômes lors d'une maladie virale est variable : de quelques jours à plusieurs semaines.



Si la fièvre dure plus de 48h ou que de nouveaux symptômes apparaissent, je consulte à nouveau mon médecin.

Je protège

Dans le cas de maladies virales, **je ne donne pas d'antibiotique à mon enfant.** Les antibiotiques ne servent à rien et peuvent être responsables d'effets secondaires : diarrhée, allergie...



Les bactéries s'adaptent à leur environnement : plus vous prenez d'antibiotiques, plus les bactéries utiles présentes dans votre corps (intestins, peau) risquent de devenir résistantes. La résistance aux antibiotiques rend inefficace un ou plusieurs antibiotiques contre une infection bactérienne (). Ce phénomène peut conduire à la difficulté, voire l'impossibilité de traiter certaines infections.

Retrouvez
+ d'infos et
de conseils ici



→ Je clique sur l'icône pour télécharger les fiches conseil correspondantes.